



អង្គជំនុំជម្រះវិសាមញ្ញក្នុងតុលាការកម្ពុជា

Extraordinary Chambers in the Courts of Cambodia
Chambres Extraordinaires au sein des Tribunaux Cambodgiens

Demande de Rectificatif

ឯកភាពដើម

ORIGINAL/ORIGINAL

ថ្ងៃ ខែ ឆ្នាំ (Date): 25-Dec-2014, 11:18

CMS/CFO: Sann Rada

Dossier: 002/19-09-2007-ECCC/TC

Cote des documents à rectifier :	ERN(s):	Date de la Demande:	Type de Correction:
E1/184.1	00905897- 00906010	24/12/2014	<input checked="" type="checkbox"/> Correction à apporter à l'original <input type="checkbox"/> Correction à apporter à la traduction <input type="checkbox"/> Nouveau classement

Explications:

Erreur d'interprétation.

Détails:

Les corrections sont apportées dans la version française:

- ERN 00905934, P. 35, L. 4-7

La note de bas de page suivante a été ajoutée à cette transcription:

"Transcription corrigée : Le texte entre les signes (<) et (>) a été corrigé dans le souci d'assurer la cohérence entre les trois versions linguistiques de la transcription."

Déposé par: Reath Panhean

Signature: 

Approuvé par le greffier (pour les originaux):

Signature: 

Approuvé par le Groupe d'interprétation et de traduction (pour la traduction):

Signature: 

1 absolument pas le dirigeant suprême.

2 [10.33.51]

3 Q. Est-ce qu'il y a d'autres éléments qui vous ont fait
4 comprendre qu'il n'était pas le "dirigeant suprême", comme vous
5 dites?

6 R. Si je le savais, ce n'est pas à cause de réunions auxquelles
7 j'aurais pu participer. Au sein de chaque unité, nous nous
8 réunissions entre collègues, nous discussions et nous savions qui
9 étaient les hauts dirigeants et les dirigeants suprêmes, mais je
10 ne connaissais pas exactement son rang.

11 Q. Je reprends ma question de toute à l'heure: est-ce que vous
12 l'avez vu entre 75 et 79?

13 R. Je l'ai vu, mais je ne me souviens pas des dates. À l'époque,
14 nous ne <faisions pas attention aux jours de la semaine, nous ne>
15 savions pas si on était lundi, mardi, etc. <Notre travail nous
16 absorbait entièrement; nous parce que nous> avions <très> peur de
17 commettre des fautes <au travail>.

18 Q. Et où l'avez-vous vu, M. Khieu Samphan?

19 R. Je l'ai vu quand il m'a convoqué à une session d'étude.

20 Q. Je vais y revenir. Mais l'avez-vous vu à un autre moment?

21 R. Non.

22 [10.36.27]

23 Q. Je voudrais vous rafraîchir la mémoire avec votre déclaration,
24 tout d'abord, devant les juges d'instruction.

25 Une question, d'abord. Vous avez parlé tout à l'heure de visites
26 de personnes à vos... sur votre lieux de travail, à l'entrepôt.

27 Est-ce que vous vous souvenez que M. Khieu Samphan serait venu
28 visiter votre entrepôt?

29 R. Bien sûr, je l'ai vu visiter l'entrepôt, mais je ne me suis